



## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2021

### PRESENTS :

Comité directeur : Arnaud Ledoux, président, Chantal Delarue, trésorière, Franck Dargos, vis président,  
Professeur : Jimmy Cadoce.  
Représentant de la Mairie : Philippe DROUIN, responsable des associations.  
Christine Menin, secrétaire, excusée

Une quinzaines d'adhérents présents .

### Ordre du jour :

- 1) Rapport d'activités
- 2) Rapport financier
- 3) Questions Diverses

La séance débute à 11h00.

Remerciement à la Mairie pour la subvention et son engagement pour notre association.  
Remerciement aux bénévoles pour leur présence.  
Remerciement aux membres du bureau.

### **1) RAPPORT D'ACTIVITÉ**

Distribution massive de publicité : 3000 flyers distribués fin août 2019 dans les communes de St Leu-d'Esserent, Villers-Sous-st-Leu, et Blaincourt. (remerciement pour la distribution aux bénévoles et aux jeunes Pass permis)

La saison 2020-2021 fut trop brève pour cause de COVID.

Sur la base du bénévolat, cours en ligne baby judo, renfo musculaire et Zumba dès le confinement.

Sur la base du bénévolat, cours en extérieurs pour les enfants dès le couvre feu du 15/1 à raison d'1 fois par semaine, puis à partir du 28/04, 2 cours par semaine mardi et jeudi.

20 mai reprise des cours intérieur pour les enfants.

Sur la base du bénévolat, cours zumba et renfo en extérieur proposés dès le 15 janvier et jusqu'au 3 juin tous les samedis, puis reprise normale le jeudi 9 juin 2021.

Sortie benvole du dimanche matin : vélo et course à pied 10 km du 19 février au 15 avril.

Prolongation des cours sur juillet sauf judo enfants.

Réfection du dojo en juillet 2021.

Bilan mitigé. Le nombre de judokas se maintient difficilement après deux années compliquées. De nouveaux adhérents sont venus renforcer l'effectif, notamment grâce à la section adulte.

Nombre d'adhérents Judo :

14 (10) en éveil, 16 (18) en baby, 5 (12) pre-poussins , 6 (5) poussins et 3 (5) benjamins, 2 (2) minimes et 11 (9) cadets-juniors-séniors. Soit 57 adhérents en 2021-2022 pour 61 adhérents en 2020-2021

Renforcement musculaire ZEN : 29 (50) adhérents et RENFO MIXTE 35

Renforcement cardio : 34 (45) adhérents

Fitness 0 (11) et zumba : 35 (46) adhérents

Soit 2021-2022 : 133 adhérents ( 2019-2020 : 152 adhérents)

Pour notre jeunesse, nous accueillons en fonction des disciplines les enfants à partir de 2 ans pour l'éveil judo et à partir de 14 ans pour la remise en forme Zumba et renforcement musculaire.

Nous avons organisé ou participé durant la saison sportive du 04 septembre 2020 au 5 juillet 2021 :

- **Forum des associations le 5 septembre 2020** dans notre commune de Villers-sous-st-Leu
- **COVID 19** : Toutes les animations se sont arrêtés ainsi que les cours sportifs dès le 15 octobre 2020. La salle polyvalente est restée fermée jusqu'au 3 juin 2021.

### **Les horaires de rentrée JUDO 2021**

#### **Mardi**

17 h 15 / 18 h 00 baby (4-5 ans) – 18h00-19h00 pré poussin (4-7 ans) / poussin (8-9 ans) benjamin (10-11 ans)  
19 h - 20h minimes cadets séniors.

#### **Jeudi**

17 h 45 / 18 h 30 éveil (moins de 4 ans)  
18 h 30 / 20h benjamins minimes cadets séniors

### **Les horaires de rentrée ZUMBA / RENFORCEMENT 2021**

Le cours de 21h du jeudi pour le LIA s'essouffle et ne trouve plus de nouveaux adhérents. Il a été décidé de remplacer ce cours par un cours de renforcement musculaire ZEN.

#### **Mardi :**

Renforcement Zen de 20h à 20h55 puis 21h00 21h55 renforcement cardio

#### **Jeudi :**

ZUMBA de 20h00 à 20h55 puis renforcement Zen de 21h-21h55

## **Nouveaux tarifs**

Modalité de rentrée sportive : paiement en 3 chèques mais tous les chèques devront être déposés en même temps. Tout trimestre commencé est du et non remboursé.

Chèque rentrée sportive de 50<sup>euros</sup> pour les familles bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire + pass sport reconduit 15€.

Les tarifs seront ajustés très faiblement pour permettre une meilleure répartition trimestrielle.

## **PASS Permis**

Agréé depuis 2018 nous accueillons les enfants de 18 ans pour le pass permis. En échange ils toucheront une subvention de 600€ contre 70 h minimum d'acte de citoyenneté pour le club.

Nous avons réalisé 2020-2021, 1 pass permis et pour la saison 2021-2022, 1 pass permis en cours.

## **2) RAPPORT FINANCIER**

Les comptes sont équilibrés notamment avec l'aide du CD 60 qui nous a octroyé cette année 684€ au lieu des 1293€ de l'année 2020 pour le salaire du professeur Un grand merci au département de l'Oise.

La commune de Villers sous St leu nous a accordé également une dotation de 2750€, qui nous permet d'envisager l'avenir sereinement.

Livret A : 25441 € qui sert de réserve financière pour 1 an de salaire du professeur. L'épargne est revenue au seuil de 2017. Il est à noter que seul en 2019 des investissements tatamis ont été faits et ensuite pour crise de Covid19, aucun renouvellement matériel n'a été lancé. La perte liée au covid sur ces deux saisons nous a fait perdre environ 6000€. La mise en place du chômage partiel a permis de compenser une partie du chiffre d'affaire.

Il faut aussi remercier les instances SACEM qui ont suspendu tout prélèvement, la MACIF qui a fait une petite remise de cotisation.

## **3) QUESTIONS DIVERSES**

Pulvérisateur black neo fooger 80€ pour investissement à prévoir.

28 août brocante au château par le tennis de table semi nocturne 11h00-21h00.

Forum le 4 septembre 14h00 18h00.

12 septembre foyer rural : marche bénévoles et ramassage citoyens.

18-19 octobre journée du patrimoine avec possibilité de pique nique dans le parc en famille.

8-10 octobre fête du boudin : retraite aux flambeaux vendredi soir puis concours pêche et

pétanque le samedi et le dimanche animation dans le parc du château aucun thème imposé.

**Le président clôture la séance à 12h30 et invite les bénévoles et les adhérents à prendre le vers le l'amitié**

Le Président